CAP

MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

MATIÈRES ET HORAIRES

Aux 14 heures d'enseignement général (Français, Histoire-Géographie, EMC, Maths/ Sciences, Anglais, Arts, EPS, Accompagnement personnalisé, co-animation), s'ajoutent 17 heures d'Enseignement Professionnel (Atelier, Façonnage, Soudure, Technologie, Dessin Technique...)

NOUS CONTACTER

Groupe Saint Joseph
La Salle Troyes
Frères des Écoles Chrétiennes

21 rue du Cloître Saint Etienne
10000 Troyes
Tel: 03 25 72 15 30
Fax: 03 25 72 15 31
contact@lasalle-troyes.fr
www.lasalle-troyes.fr

campus La Salle

UNE IDÉE ? DES MÉTIERS !

Vous envisagez d'exercer un métier qui valoriserait votre autonomie et votre indépendance, dans un environnement technique en constante évolution et en lien avec le développement durable ? Vous aimeriez être au contact direct des clients et vous préféreriez le dynamisme des lieux d'intervention variés plutôt que le cadre figé d'un bureau ou d'un atelier ?

Le monteur en installations thermiques est un technicien qualifié. Il pose et entretient des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics. Il installe des appareils (chaudières, ventilateurs, radiateurs) et les raccorde à des réseaux transportant énergie ou fluide (électricité, gaz, fioul, biomasse). Il fait passer les canalisations (aciers, cuivre, PVC) vers des appareils de chauffage et de climatisation, eux-mêmes reliés à des émetteurs de chaleur ou de fraîcheur. Il en assure également l'entretien et la réparation.

UNE FORMATION

Le CAP prépare d'abord à l'exercice du métier :

- montage : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation ;
- mise en service : contrôle du fonctionnement de l'ensemble et réglages ;
- information des utilisateurs : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation ;
- maintenance : changement d'une pièce, entretien courant et rénovation.

La formation permet d'acquérir un bon niveau d'autonomie professionnelle par des connaissances et des savoir-faire techniques et pratiques : lecture de plans, choix d'outillages, organisation du poste de travail, façonnage, soudure, etc... Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.

ET APRÈS ?

A l'issue du CAP Monteur en Installations Thermiques, le jeune a la possibilité de s'orienter vers :

- Un Bac Pro Métiers du froid et des énergies renouvelables en 2 ans, formation proposée par le Lycée La Salle - Groupe Saint Joseph Troyes
- Un Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques ou Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques